

Devoir surveillé n°1	Date : 22/10/2018
Matière : Comptabilité et mathématiques financières	Coefficient : 4
Branche : Sciences économiques et de Gestion	Filière : S.E.G
Professeurs : H-YACHMI et A-ZARFI	Durée : 2 Heures

EXERCICE N°1: Choisir la réponse qui convient (2pts)

1. le financement permanent	a) l'ensemble des biens et des créances. b) l'ensemble des ressources durables. c) l'ensemble des emplois durables.
2. le bilan	a) représente les ressources de l'entreprise. b) représente le patrimoine de l'entreprise. c) représente la situation juridique de l'entreprise.
3. la trésorerie-actif	a) les avoirs en banque et caisse. b) les crédits à court terme. c) les moyennes de financement à long terme.
4. les flux financiers	a) les mouvements d'entrées et de sorties des biens. b) les mouvements d'entrées et de sorties des services. c) les mouvements d'entrées et de sorties d'argents.

EXERCICE N°2: L'entreprise **KARAM SARL** est une entreprise individuelle. Elle commercialise les produits sanitaires.

I- Au 01/10/2018 sa situation présente les éléments suivants :

ÉLÉMENTS	VALEURS EN DH
Capital	?
Matériel de transport	700 000
Dettes de financement	?
Stocks de marchandises	95 000
Fonds commercial	200 000
Prêts immobilisés	150 000
Mobilier de bureau	160 000
Terrains	500 000
Fournisseurs	80 000
Créances Clients	95 000
Bâtiments	350 000
Caisses	80 000
Banques (SD)	120 000

Travail à faire n°1 :

- Déterminez les montants du capital et des dettes financières, sachant que ces dernières représentent 1/3 du capital ; (2pts)
- Établissez le bilan de l'entreprise **KARAM SARL** au 01/10/2018. (6pts)

II- Au cours du mois d'octobre 2015, l'entreprise **KARAM SARL** a effectué les opérations suivantes :

02/10 : Acquisition d'une camionnette pour 400 000 DH, règlement :

- 20 000 DH par chèque bancaire n°CB1235 ;
- Le reste à crédit dans 18 mois ;

06/10 : L'entreprise contracte un emprunt 200 000 DH auprès de la BMCE ;

08/10 : Acquisition d'un photocopieur pour 35 000 DH, par chèque bancaire n°CB1236 ;

15/10 : Règlement d'un fournisseur pour 60 000 DH, par chèque bancaire n°CB1237 ;

20/10 : Règlement d'un client pour 50 000 DH, par chèque bancaire n°AB 24578 ;

25/10 : Dépôt, par chèque bancaire n°CB1238, de 30 000 DH à titre de garantie pour la LYDEC.

Travail à faire n°2 :

- Enregistrez les opérations effectuées par l'entreprise **KARAM SARL** dans les comptes schématiques ; (6pts)
- Dressez le compte « **Banques** » à colonnes mariées avec soldes. (4pts)